MAGELLAN C O N S E I L



JANVIER 2021 n°301

SOMMAIRE

Page 1:

Fiscalité : la loi de finances 2021

Pages 2 à 3 :

Marchés boursiers : bilan 2020 et perspectives 2021

Page 4:

Panorama des marchés financiers et chiffres clés



NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE
CONFIANCE ET VOUS
PRESENTONS NOS MEILLEURS VŒUX
POUR CETTE
NOUVELLE ANNEE

FISCALITE: LA LOI DE FINANCES 2021

es principales mesures découlant de la loi de finances 2021 et de la loi de financement de la sécurité sociale sont les suivantes :

- Le dispositif Pinel est prorogé jusqu'au 31 décembre 2024 avec une baisse progressive du taux de réduction d'impôt à compter de 2023.
- Le taux de réduction d'impôt relatif aux FCPI, FIP et capital des PME est maintenu à 25 % pour les versements opérés d'ici le 31 décembre 2021. Le taux de réduction d'impôt demeure fixé à 30 % pour les FIP Corse et FIP Outre-Mer.
- Les réductions d'impôt ZRR, ZFU et DEFI FORET sont prorogées jusqu'au 31 décembre 2022.
- Les réductions d'impôt SOFICA et Girardin Habitation sont prorogées jusqu'au 31 décembre 2023.
- Les investissements au capital d'Entreprise Solidaire et d'Utilité Sociale (ESUS) et de foncières solidaires bénéficient d'un relèvement du plafond des niches fiscales à hauteur de 3 000 € sur l'année 2021.
- Le Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) est remplacé par le mécanisme « Ma primeRénov » géré par l'ANAH. Ce nouveau dispositif est ouvert à l'ensemble des ménages ainsi qu'aux logements locatifs.
- Un crédit d'impôt exceptionnel en faveur des bailleurs ayant consenti en 2020 des abandons de loyers au profit des locataires touchés par la crise sanitaire est instauré à hauteur de 50 % du montant des loyers abandonnés.
- Le prêt à taux zéro (PTZ) est reconduit jusqu'au 31 décembre 2022.
- Le crédit d'impôt relatif aux dépenses dans l'habitation principale en faveur de l'aide aux personnes est prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.
- Les taux historiques des prélèvements sociaux sont maintenus lors du transfert d'un Perco vers un Pereco.
- Les loueurs meublés professionnels (LMP) et les loueurs saisonniers réalisant plus de 23 000 € de recettes sont soumis aux cotisations sociales.
- A compter du 1^{er} janvier 2022, les particuliers exerçant de très petites activités secondaires liées à l'économie collaborative pourront s'acquitter de leurs cotisations sociales sans avoir à créer une entreprise.

MARCHES BOURSIERS: BILAN 2020 ET PERSPECTIVES 2021

près un mois de janvier stable, les marchés boursiers ont très vite été confrontés aux effets dévastateurs de la crise sanitaire imposant un confinement et un arrêt brutal de l'appareil de production. Ainsi, entre le 19 février et le 18 mars, le CAC 40 a décroché de 40 %. Grâce aux interventions gouvernementales (mesures de soutien aux entreprises et aux ménages) et des banques centrales (injection massive de liquidités), la remontée des marchés boursiers fut spectaculaire. Ainsi, entre le 18 mars et le 5 juin, l'indice CAC 40 a rebondi de près de 40 %. Durant l'été et le début de l'automne, les marchés se sont stabilisés avant de se contracter à la suite de mauvaises nouvelles sur le plan sanitaire et l'instauration d'un nouveau confinement. Début novembre, l'annonce de la sortie imminente des vaccins, augurant un retour proche à une vie normale, a permis aux marchés boursiers de s'envoler de plus de 20 %.

Dans leur ensemble, les marchés boursiers (indice mondial en euros) ont clôturé l'année 2020 sur une note positive de 5 %. Les rares pays à avoir enregistré une performance boursière d'au moins 10 % en euros sont les suivants : le Liban (+49 %), la Corée (+31 %), le Danemark (+30 %), Taiwan (+26 %), le Zimbabwe (+21 %), la Chine (+17 %), les Pays-Bas et la Suède (+12 %). En revanche, ceux dont la bourse a décroché de plus de 20 % en euros sont deux fois plus nombreux : la Jordanie (-53 %), Maurice (-39 %), la Jamaïque (-37 %), la Grèce (-36 %), Trinité-et-Tobago (-35 %), le Panama (-34 %), l'Egypte (-31 %), la Colombie (-29 %), le Brésil et le Pakistan (-27 %), la Russie (-24 %), Bahreïn (-22 %), la Thaïlande, le Koweït, le Sénégal et le Royaume-Uni (-21 %) et le Sri Lanka (-20 %).

Parmi les grandes places boursières, le Japon (Nikkei 225) a progressé de 16 % en yens soit un gain de 12 % pour l'investisseur européen compte tenu de la hausse de 4 % de l'euro face au yen. Les USA (Dow Jones) ont performé de 7 % en dollars ce qui a abouti néanmoins à une perte de l'ordre de 3 % pour un investisseur européen en raison de la progression de 10 % de l'euro vis-à-vis du dollar. Si l'on se réfère à l'indice américain des valeurs technologiques (Nasdaq Composite), la progression est spectaculaire : +44 % en dollars et +34 % en euros. En Europe, l'Allemagne (Dax 30) a performé de près de 4 % devançant largement l'indice européen (Eurostoxx 50) et la France (Cac 40) qui ont enregistré des replis respectifs de -5 % et -7 %.

Cette année, pour le moins particulière, a permis de mettre en exergue les phénomènes suivants :

La sortie d'un vaccin en un temps record. Cette prouesse est due à une mobilisation sans précédent de la communauté médicale et scientifique qui a permis d'identifier en quelques semaines l'agent infectieux et la réponse immunitaire qui en découle. En temps normal, cette phase peut prendre une dizaine d'années. Or, quelques jours après le début de l'épidémie en Chine, le génome du Coronavirus était décrypté et, le 19 février 2020, la protéine qui permet au virus d'infecter nos cellules a été identifiée. Ces éléments ont permis aux chercheurs du monde entier de tester et adapter des techniques plus ou moins classiques sans avoir à se préoccuper de la nécessité d'un retour sur investissement.

<u>Une réelle volonté de modifier nos comportements</u>. Les confinements ont permis de mettre en évidence les effets dévastateurs que l'homme exerce sur la planète. Par exemple, durant cette période d'inactivité, la pollution de l'air a considérablement chuté, les eaux ont recouvré leur limpidité et la faune et la flore ont repris leurs droits. De leur côté, les consommateurs ont adopté des attitudes responsables en favorisant les produits locaux, bio, équitables, sans emballage... Ce phénomène est également vrai dans la sphère financière où les épargnants souhaitent donner du sens à leur épargne.

<u>Une réelle unité au sein de la zone euro.</u> L'établissement d'un mécanisme de mutualisation des dettes ajouté au plan de relance de 750 milliards financé via l'endettement commun des 27 pays membres sont une réelle avancée. Il est à souligner que près de 40 % des dépenses seront consacrées à l'environnement de façon à sceller l'engagement de la neutralité carbone à compter de 2050 et 20 % à la digitalisation de l'économie notamment en faveur des PME.

L'aggravation de l'endettement. Selon l'Institute of International Finance (IIF), fin 2020, l'endettement au niveau mondial a atteint un niveau record de 277 000 milliards de dollars. La dette globale des pays développés, c'est-à-dire celle contractée par les états et les entreprises privées, représentait 432% du PIB à la fin du troisième trimestre contre environ 380% fin 2019. Pour les pays émergents, ce ratio était proche de 250% fin septembre et de 335% pour la Chine. Il va sans dire que la question du désendettement sans engendrer d'effets négatifs sur l'activité économique va devenir prégnante. Toutefois, celle-ci n'est pas encore à l'ordre du jour car l'IIF estime qu'à l'aube de 2030, l'endettement mondial dépassera les 360 000 milliards de dollars car les états ne voudront pas commettre les erreurs du passé en instaurant une cure d'austérité et risquer de casser la croissance. Il convient toutefois de relativiser le poids de cette dette dans la mesure où elle est portée par les banques centrales et ne sera jamais remboursée car elle se trouve monétisée. Pour mémoire, compte tenu du programme massif de rachat de titres obligataires commencé dès 2015, il se trouve que près de la moitié de la dette européenne est détenue par la BCE!

<u>L'obligation de maintenir les taux d'intérêt durablement bas</u>. Afin de ne pas obérer la reprise économique en cours, il est primordial que les taux d'intérêt demeurent très bas durant encore quelques années. Rappelons que ces derniers dépendent des politiques menées par les banques centrales et que la Fed a clairement énoncé, lors du discours de Jackson Hole, la volonté de conserver les taux bas même en cas de reprise de l'inflation. N'oublions pas que, pour l'instant, tous les agents économiques (consommateurs, entreprises et les états) ont intérêt à ce que les taux restent bas.

Que nous réserve 2021 ? Au regard des différentes prévisions publiées par les organismes spécialisés, **la croissance mondiale en 2021 devrait être comprise entre 4 % et 6 %** stimulée par le rattrapage de 2020 qui fut une année de récession en raison de la crise sanitaire. C'est en Chine qu'elle sera la plus tonique avec une progression attendue de 9 % contre 6 % pour la zone Euro et 4,50 % aux USA.

Aux dires des économistes, la situation va se normaliser, c'est-à-dire que les banques centrales vont poursuivre leur politique ultra accommodante afin d'éviter d'entraver le rebond économique et permettre aux états de financer à moindre coût leur plan de relance. La situation sanitaire sera sous contrôle grâce aux campagnes de vaccinations et les secteurs à l'arrêt pourront redémarrer. Sous l'effet des plans de relance et des retards accumulés en matière d'investis-sement et de consommation, la croissance en 2021 sera donc vigoureuse permettant un rebond des bénéfices des entreprises. Dans ces conditions, les principaux critères sont réunis pour que l'année boursière 2021 délivre une performance à deux chiffres. Seule une forte déconvenue sur le plan sanitaire pourrait contrecarrer ce scénario idyllique. Bien évidemment ce n'est pas pour autant que la hausse des marchés sera linéaire sur 2021. Comme cela est toujours le cas en bourse, il faut accepter la volatilité inhérente au fonctionnement des marchés cotés. Il est légitime de penser que, dans l'attente d'un grand nombre de personnes vacciné sur la planète, les marchés resteront fébriles au gré des mesures de confinement.

Si la détention d'actions est préconisée, il reste encore à déterminer les zones géographiques à privilégier. Aux dires des stratèges, les actions asiatiques et européennes doivent être surpondérées en 2021.

La bourse Chinoise devrait connaître une nouvelle année boursière florissante. Les experts estiment que la déconnexion entre les marchés chinois et occidentaux va perdurer au cours des prochaines années en raison de la profonde mutation de son économie. Le plan « Chine 2035 », dévoilé en novembre 2020, en est le parfait exemple. En effet, le gouvernement chinois souhaite stimuler le secteur de la recherche et de l'éducation afin d'aboutir à une autonomie et un savoir-faire dans la technologie des semi-conducteurs, l'intelligence artificielle et les biotechs. Parallèlement, la Chine a assoupli les restrictions sur ses marchés de capitaux permettant aux actions et obligations chinoises de faire leur entrée progressive dans les indices internationaux. Le marché chinois offre aujourd'hui profondeur, liquidité et diversification. Leur intégration dans les allocations d'actifs offre donc davantage de robustesse aux portefeuilles boursiers. De plus, le partenariat économique régional global, conclu le 15 novembre 2020 entre la Chine, le Japon, l'Australie, la Corée, la Nouvelle-Zélande, Brunei, la Birmanie, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam, est un formidable stimulant pour la zone Asie-Pacifique. En effet, ce traité de libreéchange se trouve être le plus important au monde regroupant 27 % du commerce mondial, 30 % du PIB mondial et plus de 2 milliards de consommateurs.

Bien que **les pays émergents** aient moins souffert des confinements que les pays occidentaux car la part des services dans leurs économies est moindre, les marchés boursiers de cette zone ont pourtant été à la traîne. Dotées de meilleurs fondamentaux que les pays développés, les économies émergentes affichent, paradoxalement, des multiples de valorisation plus attractifs que ceux des autres marchés. Il est donc légitime de tabler sur une phase de surperformance des pays émergents dans la période de reprise économique actuelle.

Les bénéfices des sociétés européennes, attendus en hausse sur 2021, couplés à un retard de valorisation des actions vis à vis des marchés boursiers américains devrait doper le marché européen. De plus, les stratèges recommandent de surpondérer la gestion value et les valeurs cycliques dans le prolongement du mouvement de rotation sectorielle initié début novembre 2020 en Europe à la suite de l'annonce des vaccins. En effet, le contexte de réaccélération de l'économie et le retard accumulé ces dernières années militent pour un rattrapage de ce style de gestion. Le segment des petites et moyennes capitalisations devrait également être porteur en 2021.

Aux USA, même si les valorisations des entreprises semblent déjà très élevées, **la bourse américaine devrait continuer à se comporter honorablement** sous l'impulsion du nouveau plan de relance budgétaire destiné à lutter contre les effets de la pandémie sanitaire. Même s'il est loin d'atteindre le montant vertigineux du premier plan adopté en mars, fixé à 2 200 milliards de dollars, ce nouveau plan de 900 milliards de dollars s'avère toutefois comme l'un des plus importants soutiens à l'économie américaine. Celui-ci prévoit le versement de 600 dollars à chaque adulte gagnant moins de 75 000 dollars et à chaque enfant à charge au sein du foyer. Les allocations chômage, versées actuellement à près de 21 millions de personnes, seront également revues à la hausse de 300 dollars par semaine. Outre le soutien aux chômeurs, ce plan a pour objet d'aider d'autres acteurs tels que les écoles, les locataires et les plus démunis via une assistance alimentaire. Les aides en faveur des petites entreprises ne sont pas en reste avec un budget avoisinant les 285 milliards de dollars.

Les obligations ne sont pas recommandées en raison de leur faible rémunération dans le contexte de taux d'intérêt négatifs. Seules les obligations des pays émergents peuvent receler un attrait au regard des taux avoisinant les 4 %. Mais, comme ce fut le cas en 2020, le rendement de la dette émergente peut se retrouver négatif en cas d'affaiblissement des devises de ces pays.

Au regard du niveau des taux actuels, le monétaire n'offre guère de rendement et doit donc être écarté.

En conclusion, après une année 2020 éprouvante, 2021 est attendue plus calme avec une progression qui devrait atteindre le seuil des 10 %. Espérons que les experts aient raison !

PANORAMA DES MARCHÉS FINANCIERS

Données arrêtées au 31 décembre 2020

Marchés des Actions	Niveau des	Variation en pourcentage sur			
	indices	1 mois	l'année	3 ans	5 ans
PARIS (CAC 40)	5 551,41	0,60%	-7,14%	4,50%	19,72%
PARIS (CAC 40 GR)	15 436,40	0,76%	-4,96%	14,06%	40,00%
PARIS (CAC Mid&Small)	13 319,43	3,60%	-1,30%	-7,86%	20,50%
PARIS (CAC All-Tradable)	4 313,46	0,74%	-6,39%	3,08%	19,92%
EUROPE (Euro Stoxx 50)	3 552,64	1,72%	-5,14%	1,39%	8,05%
NEW YORK (Dow Jones)	30 606,48	3,27%	7,25%	23,82%	75,65%
NEW YORK (Nasdaq Composite)	12 888,28	5,65%	43,64%	86,69%	157,38%
FRANCFORT (Dax Xetra)	13 718,78	3,22%	3,55%	6,20%	27,70%
LONDRES (FTSE 100)	6 460,52	3,10%	-14,34%	-15,96%	3,50%
TOKYO (Nikkei 225)	27 444,17	3,82%	16,01%	20,55%	44,19%
MONDE (Msci World) en Euros	226,94	2,19%	4,89%	23,63%	43,67%

Taux d'intérêt	jour le jour	2 ans	5 ans	10 ans	20 ans
FRANCE	-0,59%	-0,70%	-0,67%	-0,34%	0,08%
ETATS-UNIS	0,09%	0,17%	0,38%	0,94%	1,42%
ROYAUME-UNI	0,04%	-0,07%	-0,09%	0,19%	0,68%
JAPON	-0,11%	-0,13%	-0,12%	0,02%	0,39%

Or et Devises	Cours	Variation en pourcentage sur			
Of et bevises		1 mois	l'année	3 ans	5 ans
LINGOT	50 000 €	3,52%	14,23%	43,88%	59,39%
NAPOLEON	304,90 €	2,66%	17,77%	47,37%	65,53%
EURO / DOLLAR	\$ 1,2299	2,79%	9,80%	2,32%	12,53%
EURO / LIVRE STERLING	£ 0,9029	0,53%	5,71%	1,56%	22,44%
EURO / 100 YENS	¥ 126,91	1,90%	4,02%	-6,26%	-3,60%
EURO / FRANC SUISSE	CHF 1,0842	0,15%	-0,12%	-7,40%	0,19%

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE FRANCAISE

Données arrêtées au 31 décembre 2020

PRODUIT INTERIEUR BRUT 3 ^{eme} TRIMESTRE 2020	2 297,52 milliards d'euros
DEFICIT PUBLIC 2019	72,8 milliards d'euros soit 3 % du PIB
DETTE PUBLIQUE 3 ^{eme} TRIMESTRE 2020	2 674,3 milliards d'euros soit 116,40 % du PIB
TAUX DE CROISSANCE TRIMESTRIEL DU PIB	+ 18,70 % au 3 ^{eme} trimestre 2020
PRODUCTION INDUSTRIELLE	+ 1,60 % en octobre 2020
DEPENSE DE CONSOMMATION DES MENAGES	+ 3,70 % en octobre 2020
PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE	3 428 euros par mois à compter du 01/01/2021
SMIC (BRUT)	10,25 € au 01/01/2021 soit 1 554,58 € mensuels
INDICE DES PRIX	+ 0,20 % sur un an
INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX (ILC)	+ 0,09 % sur un an
INDICE DE REFERENCE DES LOYERS (IRL)	+ 0,46 % sur un an
TAUX DE CHOMAGE	9,00 % de la population active

2, avenue de Flandre - CS 15015 - 59705 MARCQ-EN-BAROEUL Cedex

Tél.: 03.20.72.07.71 - Fax: 03.20.65.29.04 - magellanconseil@magellanconseil.fr - www.magellanconseil.fr
S.A.R.L. au capital de 40 000 € - R.C.S. Lille Métropole B 392 608 311 - Code APE N° 6619B - TVA intracommunautaire N° FR20392608311 - Membre de l'ANACOFI CIF association agréée par l'AMF Référencée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le N° 07 005 844 en tant que Conseiller en Investissement Financier et courtier d'assurance.

Intermédiaire Immobilier (carte professionnelle délivrée par la CCI de Lille N° CPI 5906 2016 000 011 371) - Garantie financière « non détention de fonds pour compte de tiers » et responsabilité civile professionnelle police N° 114.239.900 (Adhérent numéro : 226152) - MMA IARD 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9